

Enseignant (e) en ANGLAIS LANGUE SECONDE (tâche à 80%) Remplacement pour une période indéterminée

Le collège Charles-Lemoine est le plus important établissement d'enseignement secondaire privé au Québec. Il offre à ses employés un environnement de travail stimulant qui permet à chacun d'évoluer à travers deux campus situés à Longueuil et Ville de Sainte-Catherine.

Nous sommes à la recherche d'un(e) enseignant(e) qualifié(e) pour **un remplacement** pour une période indéterminée, dans le champ d'enseignement suivant :

- **Anglais langue seconde à 80% – campus Longueuil-Saint-Lambert**

Conditions et rémunération

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoine offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Échelles salariales identiques au secteur public (à l'exception que les enseignants qualifiés débutent à l'échelon 5);
- Deux semaines de relâche par année;
- Régime d'assurances-collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP- Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège assumés pour les enfants des employés;
- Obtention de la permanence après le deuxième renouvellement de contrat, etc.

Exigences du poste

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Collège Charles-Lemoine
Courriel : rh@cclemoine.edu

*Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.*

